

ACTUALITÉS PRIME HEURE

Votre source fiable au Canada pour recevoir des nouvelles de l'industrie concernant l'innovation, la technologie, le développement durable et l'économie.



Prime Time NEWS est accessible à tous. **Abonnez-vous aujourd'hui !**

« Ne prenez pas les résultats annuels trop au sérieux. Concentrez-vous plutôt sur les moyennes sur quatre ou cinq ans. »

Warren Buffet



Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Canadian Paint
and Coatings
Association

Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

**110^e Conférence et annuelle de l'ACIPR
mai 24 - 25, 2023**

L'événement phare de l'ACIPR donne un aperçu des avancées de l'industrie en matière de R-D et de technologie, des défis commerciaux et des perspectives économiques à venir.



INSCRIVEZ-VOUS

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Mars 2023

l'industrie CASE au Canada sont abordés par l'ACIPR. Ces enjeux comprennent les dernières décisions liées à la réglementation des biocides utilisés dans la préservation de revêtements durables à base d'eau; les incidences qu'auront les nouveaux règlements en vertu du projet de loi S-5 dont les modifications devraient être apportées sous peu à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE); et les règlements proposés pour atteindre des limites plus faibles de COV pour les revêtements architecturaux, lesquels représentent 60 % de tous les revêtements au Canada et ont déjà diminué leurs émissions de 93 % (42 kilotonnes).

Certains ont dit qu'à eux seuls, ces trois points s'avèrent une conjoncture déterminante étant donné que les mesures « proposées » auront une incidence importante sur l'industrie au cours non seulement des prochains mois, mais aussi des années à venir. Toutefois, le fait qu'elles soient toujours au stade de la « proposition » « peut », dans une certaine mesure, indiquer la volonté du gouvernement de pleinement tenir compte de « l'incidence » négative sur l'industrie par rapport à « l'avantage » relatif que ces propositions peuvent apporter à la santé humaine et à l'environnement. Il s'agit maintenant d'une mesure « principale » de la réussite réglementaire dans le contexte actuel. Les avantages secondaires pour ce qui était autrefois défini comme un élément incontournable dans la définition de développement durable et d'avantage économique doivent également être pris en considération. Sera-ce le cas?

Un regroupement d'agents de conservation de biocides pour la peinture vient d'être réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) suite à leurs ré-évaluations au cours des deux dernières années. Conséquemment, des décisions finales ont été prises pour interdire ou fortement restreindre les taux d'utilisation de tous ces agents. Les données sur lesquelles ont été fondées les décisions ne sont toujours pas très claires pour l'industrie. Et il semble que celles-ci ne reposent pas un ensemble de données habituellement utilisées dans la prise de telles décisions. Par exemple, même si l'EPA des États-Unis a accès aux mêmes données pour évaluer les biocides, les décisions prises par le Canada diffèrent. En fait, l'EPA des États-Unis autorise toujours les *mêmes* niveaux d'utilisation pour les *mêmes* ingrédients actifs aux États-Unis, comme par le passé. Et à la question de savoir ce qui expliquerait ces écarts, l'industrie se fait répondre qu'ils sont le résultat d'une « politique réglementaire » appliquée au Canada. L'on peut donc en conclure qu'il ne s'agit pas d'une question de science. Cela signifie qu'au Canada, l'industrie ne sera **pas** alignée avec son plus important partenaire commercial duquel 50 % de tous les produits de peinture vendus au Canada sont maintenant importés. Ces taux d'utilisation inférieurs au Canada auront également des répercussions importantes et négatives sur « tous » les articles ainsi traités importés au Canada et provenant de tous les pays, et cela ne s'appliquera donc pas uniquement aux revêtements. Cette situation implique une réduction du rendement des produits en raison d'ingrédients actifs moins fiables (le cas échéant), entraînant un gaspillage accru des produits; une réduction du contrôle microbien pour ce qui est de la peinture à l'eau, avec une croissance microbienne plus élevée; une réduction des choix offerts aux consommateurs, contribuant ainsi à l'inflation et, finalement, une réduction des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Les nouvelles limites proposées sur le contenu en COV pour 52 catégories de revêtements architecturaux posent également des problèmes. La consultation gouvernementale et les enquêtes réalisées menant aux limites proposées sur le contenu en COV ont indiqué que les nouvelles limites pourraient réduire les émissions de COV de 7 kilotonnes et ne coûteraient à l'industrie des revêtements qu'un total de 15 millions de dollars, ce qui rendait le scénario coût-bénéfice passablement prometteur. Mais nous savons maintenant que le scénario réel a été grandement **sous-estimé** (p. ex. le rafraîchissement plus fréquent des peintures provoqué par des produits moins performants). En effet, certains calculs effectués par l'ACIPR pour le compte de l'industrie des revêtements au Canada ont révélé que le bénéfice attendu de 7 kilotonnes a été largement **surestimé** (p. ex. des travaux de rafraîchissement de la peinture plus fréquents causés par des produits moins performants) Et, s'il était atteint, cela causerait d'innombrables dommages collatéraux à l'industrie. Ce niveau ne pourrait être atteint que si l'industrie au Canada abandonnait de nombreuses catégories de produits.

Voici l'exemple concret pour **une entreprise** de ce que coûte **un petit nombre de catégorie de produits**, dont les nouvelles limites de contenu en COV sont réduites de 500 kg/L à 250 kg/L ou

chinneraient à au moins 17 millions de dollars. Leur estimation ne s'applique qu'à l'une des 52 catégories et excède déjà l'estimation des coûts totaux du règlement. De plus, le développement d'une nouvelle formulation peut prendre plusieurs années, et la réussite de celle-ci n'est pas garantie. En faisant une extrapolation à partir de ces chiffres pour toutes les sociétés membres de l'ACIPR, y compris des sociétés plus grandes que celles sur lesquelles ces données se sont fondées, nous pouvons estimer de manière prudente que les coûts seraient de 50 à 100 millions de dollars, voire plus. Il faut prendre en considération les 49 catégories proposées lorsqu'il est question des coûts par rapport aux bénéficiaires!

Viennent ensuite les répercussions du projet de loi S-5 concernant les modifications à la LCPE. Heureusement, plusieurs des 60 modifications proposées et ajoutées par le Sénat composé de non-élus ont été retirées par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes. Si la Chambre des communes adopte le projet sous sa forme actuelle, et si le Sénat laisse aller les choses telles qu'elles sont par la suite, l'industrie en général pourra pousser un soupir de soulagement. Toutefois, des difficultés subsisteront dans les menus détails en ce qui concerne l'administration ou l'interprétation de plusieurs clauses. L'une de ces clauses est la création de la « liste de surveillance » pour les substances chimiques contenues dans des produits qui n'ont que le « potentiel de devenir dangereux » dans l'avenir. Nombreux sont ceux qui ont dit que cela couvre une vaste gamme de substances chimiques. Et il incombe entièrement au ministre de décider d'inscrire ou non des substances sur cette liste. Il devra prendre cette décision en fonction de ce que les membres de la société civile lui présenteront pour cette liste. De nombreux observateurs ont fait valoir que cette liste pourrait en fait s'avérer être une longue liste de substances chimiques qui sont déjà « réglementées » pour leur usage « sécuritaire » dans des produits vendus au Canada. Si ces substances sont ajoutées de façon arbitraire à une longue liste de surveillance, elle sera finalement définie comme étant une « mauvaise » liste de substances chimiques dans des produits. Ainsi bien des produits s'en retrouveront désavantagés et les consommateurs pourraient alors décider de les laisser sur les tablettes. Aucune publicité vantant les avantages d'un tel produit n'arrivera à convaincre le consommateur suite aux attributs fatalistes fondés sur un « potentiel » de toxicité de substances qui n'ont même jamais figuré sur la liste des priorités du gouvernement ciblées pour une évaluation des risques ou pour être réglementées dans le passé, dans le présent ou même dans l'avenir.

D'autres enjeux « pourraient » également devenir problématiques comme la clause du « droit à un environnement sain », qui est louable et qui reçoit l'appui de l'industrie. Mais encore là, tout dépend de l'interprétation qui en sera faite. Comme nous l'avons vu avec les limites proposées sur le contenu en COV et les récentes décisions sur les biocides mentionnées ci-dessus, l'interprétation compte. Le récent budget fédéral s'est concentré à juste titre sur la poursuite, plus que par le passé, d'une croissance économique plus forte. Cela comprend d'abord la question du plus faible niveau de productivité par un pays industrialisé membre de l'OCDE. Ce budget tente de s'attaquer au sérieux manque d'investissements étrangers que « Investir au Canada » s'emploie activement à résoudre. Il s'agit d'un objectif louable pour aider les Canadiens à faire face à l'inflation dans une économie en évolution.

Une partie essentielle de cette équation économique et environnementale, qui semble avoir été quelque peu négligée, est la nécessité d'avoir des règlements justes et fondés sur des données probantes permettant de s'harmoniser avec nos plus grands partenaires commerciaux. Cela est important, tout particulièrement lorsque certains de ces règlements semblent aller au-delà du point où les produits peuvent demeurer sur le marché, au Canada, même s'ils sont déjà réglementés et ne constituent pas de danger. À un certain stade, compte tenu des ingrédients actifs nécessaires pour un produit, ce produit cesse d'exister s'il ne peut plus contenir ces ingrédients. Oui, plus de produits d'origine biologique sont à l'étude, et l'industrie des revêtements a fait beaucoup de progrès en matière de nouvelles réalisations en R et D et innovation, ce qui a permis d'avoir plus de produits sourcés durables et un solide engagement visant l'atteinte de la carboneutralité. Mais ils doivent demeurer solvables d'ici là, tout en assurant la durabilité, comme le prouve la réduction de 42 kilotonnes d'émissions de COV et les 93 % de produits



Canadian Paint
and Coatings
Association



Members We Want Your Feedback!

*CPCA's Member Survey is Live!
All answers and comments are
completely confidential. Take
the short survey and tell CPCA
how we can better serve YOU!*



Trusted Advocacy.
Proven Results.

canpaint.com

L'ACIPR veut connaître l'opinion de ses membres!

L'ACIPR a récemment établi un partenariat avec Flex Survey's, une société indépendante de sondage, afin de mener une enquête sur la satisfaction de ses membres. Les réponses seront comptabilisées dans un rapport final soumis par Flex Survey pour l'ACIPR. Toutes vos réponses personnelles resteront confidentielles chez Flex Survey. Vos commentaires aideront l'ACIPR à déterminer le niveau et le type de services qui sont les plus importants pour ses membres.

Votre réponse à ce sondage vous prendra moins de 10 minutes. Surveillez les rappels qui vous parviendront directement dans votre boîte de courriels **le vendredi 31 mars** et durant **la première semaine d'avril**. Nous vous remercions de votre attention.



Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Canadian Paint
and Coatings
Association

Les revêtements fonctionnels sont l'avenir!

Les revêtements sont **fiables, responsables et recyclables**. Ils sont également essentiels pour **protéger, préserver et assurer** notre avenir. Communiquez avec l'ACIPR afin de partager comment votre revêtement fonctionnel aide à bâtir en mieux.

Partagez votre histoire

MOBILISATION DE L'ACIPR



- Le Comité environnemental a clos le débat sur le projet de loi S-5 et a déposé le projet à la Chambre des communes pour la troisième et dernière lecture
- L'ACIPR soumet ses commentaires concernant l'intention de Santé Canada de retirer l'exclusion de produits de consommation de la Loi sur les produits dangereux
- Le Groupe de travail sur les revêtements et les adhésifs de l'ACIPR va rencontrer des représentants de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) du Canada
- Les membres de l'ACIPR ont été informés des principaux changements dans le cadre des dernières modifications apportées au RPD concernant l'adoption de la révision no 7 du SGH et de certaines sections de la révision no 8
- Les manufacturiers canadiens appellent à prendre des mesures d'urgence dans le budget 2023
- Le WCC a tenu son assemblée annuelle à Istanbul les 13 et 14 mars derniers

Assurer la pleine conformité à la réglementation canadienne

Pour obtenir de l'information plus détaillée et connaître des mesures relatives à cette réglementation et à d'autres questions, veuillez consulter le bimensuel, [Regulatory Radar](#) et la plateforme [Canada CoatingsHUB](#) pour faire des recherches sur des questions d'intérêt particulier. L'objectif principal de Regulatory Radar et de la plateforme Canada CoatingsHUB est de s'assurer de la **pleine conformité de l'industrie** pour ce qui a trait à toute la réglementation au Canada.

Maintenant déposé en troisième lecture devant la Chambre des Communes, le projet de loi S-5 est en voie d'obtenir la sanction royale au Sénat

L'ACIPR a suivi de près les débats du Comité sur l'environnement concernant le projet de loi S-5 qui entraînera la réforme de la LCPE au Canada. Plus tôt au cours du mois, le projet de loi S-5 a été adopté par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable (ENVI) et le texte final a été renvoyé à la Chambre des communes pour troisième lecture le 22 mars. Le projet de loi S-5 est bien placé pour recevoir la sanction royale au Sénat avant la pause parlementaire estivale en juin. L'ACIPR a été, en général, satisfaite de constater qu'une partie du débat du Comité ENVI a entraîné une reformulation des modifications problématiques présentées par le Sénat l'an dernier. À la suite de la modification finale de la LCPE et au cours des deux prochaines années, l'ACIPR continuera de collaborer avec les représentants gouvernementaux sur ce dossier extrêmement important pour l'industrie. En effet, il restera aux représentants encore un important processus d'élaboration de la réglementation à faire pour mettre en œuvre les modifications apportées à la LCPE (p. ex. préparer la prochaine phase du PGPC et démontrer les modifications nécessaires au processus actuel, définir davantage et mettre en œuvre le droit à un environnement sain, élaborer le protocole pour la « Liste de surveillance », répondre aux exigences concernant l'identification de solutions de rechange et l'évaluation des impacts cumulatifs acceptables, etc.). De nombreuses autres consultations auprès d'intervenants sont prévues au cours des prochains mois.

L'ACIPR est d'avis que la majorité des « modifications du gouvernement » à la LCPE apporteront plus de sécurité en ce qui concerne la santé humaine et l'environnement lorsqu'elles auront été adoptées par la Chambre des communes en dernière lecture.

L'ACIPR fait part de ses commentaires concernant l'intention de Santé Canada de retirer l'exclusion de produits de consommation de la Loi sur les produits dangereux

Le 15 décembre 2022, Santé Canada a publié un avis d'intention pour le retrait de l'exclusion de produits de consommation de la Loi sur les produits dangereux, prolongeant la période de consultation jusqu'au 16 mars 2023. L'ACIPR et d'autres présentations de l'industrie ont été en général favorables à la proposition de Santé Canada de retirer l'exclusion de produits de consommation de la LPD, laquelle ne demandera aux fabricants

leurs lieux de travail. L'étiquetage complet du SIMDUT des produits de consommation ne sera pas requis en vertu du retrait de l'exemption. Celui-ci s'est avéré un problème au coeur de débats qui ont duré plusieurs années au sein de l'industrie, des organisations syndicales et des autorités provinciales sans en être arrivé à un consensus. L'ACIPR a participé activement à ces débats et a toujours été en faveur du statu quo ou alors d'une solution qui s'aligne avec la position d'OSHA aux États-Unis où les fiches de données de sécurité sont déjà disponibles à la demande d'employeurs en aval qui utilisent ces produits de consommation dans leurs milieux de travail. Par contre, l'avis d'intention actuel est une approche hybride « canadienisée » qui minimisera l'impact des demandes non fondées des syndicats de travailleurs quant aux produits de consommation « dangereux » utilisés en milieu de travail.

L'ACIPR apprécie tous les efforts déployés jusqu'ici par Santé Canada, en collaboration avec les syndicats de travailleurs et l'industrie, en vue de trouver une solution juste et sécuritaire à la question du retrait de l'exemption des produits de consommation, qui rassure sur la sécurité en milieu de travail tout en réduisant le fardeau administratif.

Le Groupe de travail sur les revêtements et les adhésifs de l'ACIPR doit rencontrer des représentants de l'ARLA

Le Groupe de travail sur les revêtements et les adhésifs de l'ACIPR se compose de membres du personnel de l'ACIPR, de membres fabricants, d'experts techniques chez les fabricants de peinture, ainsi que de plusieurs représentants de l'ACA (American Coatings Association) et de l'ACC (American Chemistry Council). Le groupe de travail de l'ACIPR et de l'ARLA organise une rencontre officielle avec des représentants de l'ARLA pour échanger de l'information technique, notamment des données d'utilisation pour aider l'ARLA à mieux comprendre les répercussions pouvant découler de décisions sur l'évaluation ou la réévaluation. Ces répercussions peuvent toucher des déclarants ou des fabricants du secteur CASE, ou des « utilisateurs » d'un groupe très limité de biocides enregistrés. Ce groupe de travail se réunira le mois prochain pour discuter expressément de questions de transparence et de prévisibilité dans les processus d'évaluation et de réévaluation de l'ARLA, et des récentes décisions finales visant l'interdiction ou les limitations strictes relatives à un regroupement de biocides de peinture. Des efforts seront également déployés pour améliorer l'harmonisation actuelle de l'approche de l'ARLA avec celle de l'EPA des États-Unis pour l'examen des pesticides en termes de données, d'exigences, d'échanges de renseignements et d'échéances. Un manque d'harmonisation sur ces points critiques cause également des problèmes avec les articles traités dans le cadre du commerce transfrontalier. Le groupe de travail compte également évaluer le niveau de développement et le possible impact de la récente initiative sur la gérance de produits de l'ARLA.

Une collaboration continue sur l'importante question de la conservation des biocides permet de s'assurer que les produits à l'eau à faibles émissions de COV et tous les produits sans COV continuent d'être vendus au Canada tout en procurant la durabilité accrue et globale qu'ils procurent aux consommateurs.

Les membres de l'ACIPR ont été informés des principaux changements dans le cadre des dernières modifications apportées au RPD concernant l'adoption de la révision no 7 du SGH et une partie de la révision no 8

Selon Santé Canada, le SIMDUT 2015 sera à partir de maintenant appelé simplement « **SIMDUT** », et les versions du Règlement sur les produits dangereux seront indiquées et accompagnées des termes « ancien » et « modifié ». L'échéance pour se conformer au RPD modifié est le 15 décembre 2025. Les répercussions les plus importantes de la transition du SIMDUT 2015 au SIMDUT modifié seront l'adoption d'une nouvelle classe de danger physique : « Produits chimiques sous pression », l'adoption d'une catégorie de dangers en aérosols ininflammables, et de nouvelles sous-catégories pour les gaz inflammables. Plusieurs révisions aux éléments d'information sur les fiches signalétiques et les étiquettes sont nécessaires, notamment des modifications aux éléments requis

concernant les propriétés physiques et chimiques de la Section 9 des fiches signalétiques. Les éléments ont été ajoutés, parmi ceux-ci notons : le point d'inflammabilité, la viscosité cinématique, la densité et la densité relative, la densité de vapeur relative et les spécificités de particules, alors que des odeurs ont été retirées (p. ex. le seuil d'odeur, le taux d'évaporation, la densité de vapeur et la viscosité). La ventilation complète des changements et une comparaison avec le SIMDUT 2015 peuvent être obtenues de Santé Canada.

Tous ces efforts permettront d'assurer que le travail de des syndicats, de l'industrie et du gouvernement s'efforcera d'assurer dans un milieu de travail sécuritaire pour tous.

Les manufacturiers canadiens appellent à prendre des mesures d'urgence dans le budget 2023

L'ACIPR et d'autres membres de la Coalition des manufacturiers du Canada, un groupe formé des principales associations du secteur manufacturier canadien présidé par le groupe Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC), ont récemment appelé le gouvernement fédéral à soutenir l'industrie manufacturière dans le Budget 2023 avec des mesures visant à aider à attirer et à former des travailleurs, à appuyer des investissements et à accélérer la transition vers une production nette zéro. En plus de mettre en œuvre une stratégie industrielle globale pour le Canada, les membres de la Coalition ont défini quatre priorités à aborder dans le budget du 28 mars, comme la pression accrue sur l'industrie en lien aux pénuries chroniques de main-d'œuvre, le protectionnisme « Buy American », le déclin des investissements, de piètres résultats à l'exportation, la concurrence provenant de la loi américaine Inflation Reduction Act, et des coûts faramineux associés à la transition nette zéro.

L'ACIPR est d'avis que le fait d'aborder des questions clés ayant une incidence sur l'industrie créera davantage d'investissements directs étrangers au Canada, aidera à améliorer la productivité et contribuera à une croissance économique canadienne.

Le World Coatings Council (WCC) a tenu son assemblée annuelle à Istanbul, en Turquie, les 13 et 14 mars 2023

Les questions qui ont fait l'objet de discussions lors de la récente réunion de mars concernaient le rapport de durabilité du WCC sur les programmes actuels et les initiatives d'avenir, les plastiques et les microplastiques; les initiatives réglementaires et la recherche actuelle; la gestion des produits chimiques et le « Green Deal » européen; les restrictions sur les biocides et le développement réglementaire; et l'examen des lois sur la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement et les restrictions relatives aux PFAS. Le Secrétariat du WCC a fourni de l'information sur le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Centre de la politique scientifique ainsi que l'IMO. Une réunion conjointe entre le WCC et BOSAD a eu lieu le 15 mars. Au cours de cette rencontre, plus de 150 représentants de l'industrie et du gouvernement étaient présents.

Le WCC cherche à rassembler autour d'objectifs communs une industrie des revêtements, des adhésifs, des obturants et des élastomères (CASE) plus durable, tout en s'alignant autant que possible sur les exigences en matière de conformité réglementaire et en partageant des pratiques exemplaires dans la fabrication d'une vaste gamme de produits dans 15 segments de l'industrie.

L'ACIPR DANS LES ACTUALITÉS



L'ACIPR nomme trois nouveaux membres au sein de son conseil

Lors d'une récente réunion du conseil d'administration de l'ACIPR, le président du Comité de gouvernance, Steve Veroba de Benjamin Moore, a nommé trois nouveaux membres : **Roula Hanna de KRONOS Worldwide, Jake Jevric du groupe Lorama et Elizabeth Rice d'AkzoNobel**. Les nominations ont été approuvées à l'unanimité et entrent en vigueur

immédiatement. Steve Veroba a indiqué que « la nomination des trois nouveaux membres sera discutée lors de la prochaine assemblée générale annuelle réunissant les membres. » La nouvelle liste de membres sera officiellement approuvée par les membres dans le cadre de la prochaine AGA qui se tiendra les 24 et 25 mai lors de la conférence annuelle de l'ACIPR au Queen's Landing Hotel de Niagara-on-the-Lake.



Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Canadian Paint
and Coatings
Association

Plantez un **Arbre.** Émettez de **l'air pur.**

L'ACIPR est fière d'appuyer Arbres Canada. Ces dons annuels au nom de l'ACIPR et de tous les membres et non-membres contribuent aux efforts de séquestration du CO₂ et de reboisement au Canada.

Plantez un arbre



TreeCanada
ArbresCanada

INITIATIVES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le saviez-vous ?

*Les revêtements servent à de nombreuses applications pour d'innombrables substrats dans une vaste gamme de produits fabriqués allant des automobiles aux emballages en passant par le marquage des routes. Ce qui est remarquable au sujet des **progrès environnementaux** dans ce domaine est qu'ils sont conçus de manière à donner de bons résultats dans diverses conditions, et ces revêtements procurent au produit fini des **caractéristiques évoluées** de rendement pour de nombreux produits finis, et ce, tous les jours. Cela signifie une **protection** contre la dégradation, comme la corrosion, l'abrasion, les températures élevées ou basses, les rayons ultraviolets, la moisissure et les microbes. Tous ces revêtements permettent d'améliorer le cycle de vie des biens précieux et offrent **une meilleure gérance des produits et une plus grande durabilité.***

La California Research Alliance et BASF s'unissent pour mener 100 projets visant à résoudre les défis de durabilité

BASF et la **California Research Alliance** (CARA), un centre de recherche multidisciplinaire, dirigé par le College of Chemistry de la University of California, Berkeley, ont collaboré à 100 projets de recherche avec plus de 10 universités depuis 2014. Les projets de recherche portaient sur des matériaux fonctionnels, des catalyses, des synthèses chimiques, des procédés d'ingénierie, des biosciences, des formulations et la numérisation. Ils ont généré plus de 30 demandes de brevet et près de 70 articles qui ont été revus par les pairs. BASF et UC Berkeley ont récemment signé une prolongation de cinq

Lorama Group Inc. presente des matieres colorantes industrielles et en usine

Lorama Group continue de développer des solutions durables innovantes avec une nouvelle gamme de matières colorantes industrielles et en usine à l'eau et à base de solvant : ColourFal Zero® 950 – sans COV, dispersions de pigment sans liant aqueux haute résistance et sans additifs APEO – et ColourFal® Industrial 1044 – contenant de l'acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle dans une résine aldéhyde qui procure des propriétés de mouillage et de dispersion supérieures.

La division des revêtements aéronautiques d'AkzoNobel lance le service de gestion des revêtements Aerofleet

Ce nouveau service numérique axé sur les données **aidera les lignes aériennes et d'autres gros transporteurs** à adapter et à optimiser les calendriers de maintenance et de remplacement en fonction de chaque avion d'une flotte. Encore de nos jours, la tendance veut qu'un avion soit mis hors service pour la maintenance tous les six ou sept ans sans même savoir s'il est nécessaire de le repeindre. Le service de gestion des revêtements Aerofleet saisit les données tirées des inspections manuelles et des inspections manœuvrées par drone, ce qui permet d'élaborer une base de données de chaque avion et d'obtenir les détails de l'historique des revêtements utilisés et des données de la trajectoire de vol qui affectent l'intégrité et la longévité du revêtement.

La série d'apprêts en poudre ENVIROCRON Primeron de PPG a été lancée pour donner une protection contre la corrosion

Les apprêts de protection sont la première mesure de défense pour protéger les surfaces métalliques contre la corrosion et le principal défi dans l'industrie des revêtements métalliques. La série des apprêts en poudre Envirocron Primeron de **PPG** s'inscrit dans la longue gamme des produits de l'entreprise qui offrent des solutions conçues pour assurer une protection durable contre la corrosion pour des substrats métalliques.

KRONOS 2190 sans TMP réinvente cette classe universelle

KRONOS 2190 est le premier d'une série de pigments de TiO₂ créé pour éviter les substances CMR comme le propylidynetriméthanol (TMP) en tant que post-traitement organique. KRONOS 2190 sans TMP est une classe universelle de sulfate utilisée dans une vaste gamme d'applications de revêtements en poudre, à l'eau et à base de solvant.

Entrevue du président d'Arxada, contrôle microbien industriel, réalisé par Coatings Word sur les tendances actuelles

Selon **Arxada**, nous sommes arrivés à un croisement intéressant dans le contrôle microbien industriel pour les peintures et les revêtements. D'un côté, les progrès dans le domaine du contrôle microbien sont devenus plus difficiles en raison des étiquettes écologiques et des directives à l'échelle mondiale qui sont en rapide évolution et plus rigoureuses, et des certificats délivrés par une tierce partie. Au même moment, des entreprises se consacrent à leurs efforts axés sur la durabilité en mettant l'accent sur des solutions biodégradables offrant de meilleures performances. Elles s'assurent également que ces solutions sont plus faciles à utiliser et présentent moins de risques, tout en réduisant notre empreinte environnementale, notre consommation d'énergie et nos déchets. Arxada collabore étroitement avec les consommateurs, des organismes de réglementation, des universités et le marché pour développer des produits et des solutions durables, tout en offrant la qualité, la fiabilité, la protection et une prolongation de la vie utile que recherchent et dont ont besoin les utilisateurs finaux de peinture et de revêtements.

Le rapport de synthèse d'IPCC souligne l'urgence de prendre des mesures climatiques ambitieuses dès maintenant pour un avenir durable

L'élément clé du plus récent message du Groupe d'experts intergouvernemental sur **l'évolution du climat** est que « des transitions rapides et ambitieuses dans tous les

RECONNAISSANCE DES MEMBRES



Les réalisations de Dow ont été reconnues parmi la liste « Top 100 Global Innovators™ » pour la 12e année consécutive

Clarivate tient une liste des organisations au sommet de l'innovation mondiale en mesurant l'excellence axée sur une cohérence et une échelle exceptionnelles en matière de capacité d'innovation. Depuis que Clarivate a commencé à présenter le prix en 2011, la performance de Dow a été reconnue chaque année dans la catégorie Produits chimiques et Matériaux.

Mapei et BASF Canada soulignent la Journée internationale des femmes et des filles de science

Pour l'événement, le siège social de Mapei et quelques usines ont souligné les progrès réalisés et l'évolution en matière d'équité. Pour sa part, BASF a tenu à souligner cette journée avec plusieurs des femmes de science qui composent l'équipe BASF, et l'entreprise a partagé des conseils avec des jeunes filles et femmes qui envisagent une carrière en STIM.

Barentz agrandit son équipe chargée de l'accélération du marché

Dans le cadre de sa transition de leadership en Amérique du Nord, Barentz a nommé Bryan Daniels au poste de nouveau directeur du groupe accélération du marché.

Nous voulons savoir!

Vos nouvelles sont importantes - Aidez-nous à partager vos réussites.

Veillez faire part à l'ACIPR des nominations, des prix et des reconnaissances spéciales décernés à votre entreprise!

Communiquez-nous vos nouvelles



Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Canadian Paint
and Coatings
Association

Maintenant disponible en ligne
PERSPECTIVES

Visitez canpaint.com pour voir
la dernière édition de PERSPECTIVES.
Si vous souhaitez recevoir une
copie imprimée, contactez l'ACIPR.





Le Conference Board du Canada : Le risque de voir le Canada entrer en période de récession d'ici les 12 prochains mois s'élève à 94 %

Le pourcentage pour les États-Unis est de 88 %, et ce qui se produit aux États-Unis a d'importantes répercussions sur notre économie. [Selon le CBdC](#), s'il devait y avoir une récession, elle sera légère.

RBC : Il est peu probable que l'économie canadienne puisse éviter un ralentissement malgré la résilience du début de 2023

- La croissance du [PIB réel devrait se révéler positive](#), mais modérée avec une croissance de 0,5 % au T4, après une baisse en mi-année. [La légère récession du Canada](#) devrait être suivie d'un « atterrissage » chaotique de l'économie (+1,5 % dans la première partie de 2024).
- Des taux d'intérêt plus élevés, et un plus grand recul de l'activité économique permettront d'endiguer l'inflation (+1,9 % d'ici la fin de 2023).
- Le taux de chômage devrait commencer à monter pour passer à 6,8 %, par rapport au taux actuel de 5,0 %, d'ici le début de 2024.

Les femmes dans le secteur manufacturier : Une réserve de talents inexploités

Les femmes représentent [une ressource potentielle formidable](#) pour combler la pénurie de talents dans l'industrie manufacturière. Ce secteur a été durement touché par la pénurie de main-d'œuvre, et rien ne semble montrer un signe de changement. Mettre fin à la disparité entre les sexes devrait être [une stratégie clé pour les manufacturiers](#) qui cherchent à résoudre la pénurie de talents et à préparer leurs usines pour l'avenir. [Consultez les données de Statistiques Canada](#) sur les femmes diplômées dans la catégorie des titulaires de diplômes postsecondaires (et universitaires) au Canada.

Marques de commerce dans le métavers

Les mondes virtuels deviennent de plus en plus « [marqués](#) », alors que des entreprises créent des espaces dominés par leur image de marque, permettant ainsi aux utilisateurs de voir et d'acheter des produits virtuels. Une récente décision judiciaire a laissé entendre que de grandes entreprises, propriétaires de marques, peuvent faire respecter leurs droits qui ont été lésés dans le métavers dans certaines circonstances, mais cette décision met aussi en lumière les véritables risques que posent les actes délictueux dans le métavers auxquels doivent faire face les propriétaires d'enregistrements de marques qui couvrent des biens physiques, mais pas leurs équivalents numériques.

Tendances dans le secteur manufacturier

- [Les taux de croissance pour les nouveaux matériaux innovants vont dépasser ceux des matériaux traditionnels au cours des prochaines années](#)
- [Harvard Business Review : Le nombre d'entreprises qui nomment un chef du développement durable a considérablement augmenté au cours des dernières années](#)
- [Les technologies améliorent la sécurité dans le secteur manufacturier : Informatique, numérisation et automatisation à la fine pointe, robotique et IA, énergie verte et jumeaux numériques](#)

prêts

Depuis la création de l'organisme CDP (**Carbon Disclosure Project**), nous avons pu constater une pression accrue pour de l'information permettant de mieux comprendre les répercussions financières liées aux risques. Jusqu'à tout récemment, les interventions des entreprises en matière de climat et les informations connexes se sont avérées être un exercice presque uniquement volontaire. Les normalisateurs et les cadres de présentation de rapports ont proliféré. La Task Force on Climate-Related Financial Disclosures a publié en 2022 des recommandations qui ont été suivies par plus de 3 800 entreprises dans 99 pays. L'organisme International Sustainability Standards Board, créé et fondé dans le cadre de la Fondation IFRS, établira des normes d'information financière relatives au développement durable afin de répondre aux besoins des investisseurs en matière d'information. À la fin de 2022, l'Union européenne a officiellement adopté les règles de déclaration les plus larges appelées Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), qui s'étendront au-delà des frontières de l'UE.

Des employeurs tentent de ramener les employés dans les bureaux en rendant l'environnement plus invitant

Des espaces de travail qui intègrent un décor, un style et un confort que l'on retrouve habituellement à la maison sont des environnements de travail beaucoup plus invitant qui « incitent les employés à vouloir retourner au bureau chaque jour » et « **cela stimule la productivité, la collaboration et l'innovation** ».



Êtes-vous en phase avec la réforme réglementaire ?

Le gouvernement canadien veut **reconstruire en mieux**.
De meilleures réglementations qui peuvent avoir un impact sur votre gamme de produits. Suivez **l'évolution des exigences de conformité**.

Connectez-vous ou visitez canpaint.com pour devenir membre !

LES INNOVATIONS TECHNIQUES



Un revêtement de polymère conducteur a été développé pour offrir des batteries au lithium-ion longue durée pour les véhicules électriques

Des scientifiques du laboratoire Berkeley ont développé un revêtement de polymère conducteur qui permet de produire des batteries au lithium-ion plus stables et plus puissantes pour les véhicules électriques (VÉ). Grâce à cette approche, les batteries de VÉ deviendront plus abordables et faciles à fabriquer.

Nouveau développement dans le domaine des revêtements antibactériens pour contrer la COVID-19 ou les infections à staphylococcus aureus

- **L'Université de Tokyo et Nippon Paint découvrent une nouvelle activité antivirale liée aux zéolithes avec structure de protons**

Les **zéolithes** avec structure de protons ont un excellent effet d'inactivation contre l'influenza et la COVID-19.

- **Des chercheurs de la Floride ont reçu un brevet pour un nanorevêtement capable de tuer le virus de la COVID**

Il **permet également de combattre** le virus Zika, le SRAS, le virus parainfluenza, le rhinovirus et le virus de la stomatite vésiculaire.

Activité antimicrobienne

- **Revêtement ultra-transparent, dur et antibactérien avec sel de pyridine quaternaire**

Ce **revêtement** est un mélange de polymère antibactérien cationique et d'émulsion polyacrylate avec une trace négligeable de cytotoxicité présentant un taux beaucoup plus élevé que le taux antibactérien requis de Classe 1.

- **Revêtements durables pour tissus antimicrobiens**

Une **nouvelle approche efficace** et polyvalente permet de produire des tissus antimicrobiens durables, même après 50 cycles de lavage, grâce à des nanoparticules d'argent.

Revêtements protecteurs contre la corrosion et l'érosion

- **Des chercheurs ont élaboré un revêtement de construction qui se sert de bactéries pour protéger et assurer une autoréparation contre la corrosion**

Ce nouveau lait de chaux **absorbe le CO2** tout en créant une barrière autoréparatrice contre les dommages causés par la corrosion.

Des revêtements de composites polymériques cicatrisants intelligents protègent contre la corrosion de l'acier dans l'industrie pétrolière et gazière

Des **revêtements polymériques** modifiés au moyen de nanoadditifs offrent des solutions de protection anticorrosion autonomes basées sur des stratégies de cicatrisation à plusieurs niveaux pour les apprêts appliqués sur les tuyauteries en acier exposées aux écosystèmes marins.

Un plastique de protection anticorrosion fluorescent et autocicatrisant au service de la peinture

Des chercheurs ont développé un plastique pouvant grandement améliorer et simplifier la **protection contre la corrosion**. Lorsqu'il est mélangé comme peinture et chauffé, il peut être aspergé sur une surface pour protéger et réparer les trous et les fissures. Il est dix fois plus mince que les agents traditionnels. Le polymère, poly (phénylène-méthylène), peut être entièrement enlevé, recyclé et réutilisé avec un minimum de perte matérielle.

Nouveau revêtement de bois protecteur durable

Cet article présente un revêtement **de biocarbone-huile de tung écologique** doté de propriétés hydrophobes et offrant une barrière aux rayons ultra-violets pour les substrats de bois. Les revêtements ayant 20 % de biocarbone offrent un meilleur caractère hydrofuge.

Des chercheurs utilisent l'IA pour la fabrication de revêtements de polymère

L'intelligence artificielle est utilisée dans le développement d'une **plateforme de fabrication évoluée** pour les revêtements de polymère. L'objectif est ici de remplacer la fabrication par lots traditionnelle par un procédé de chimie des flux plus précis. Ce changement permettrait de mieux contrôler les propriétés et les structures des polymères, réduisant ainsi les défauts et améliorant la qualité globale.



Membres
seulement

LES RAPPORTS
de STATISTIQUES
et **RECHERCHE**



Membres
seulement

LES RAPPORTS
de FUSIONS
et **ACQUISITIONS**

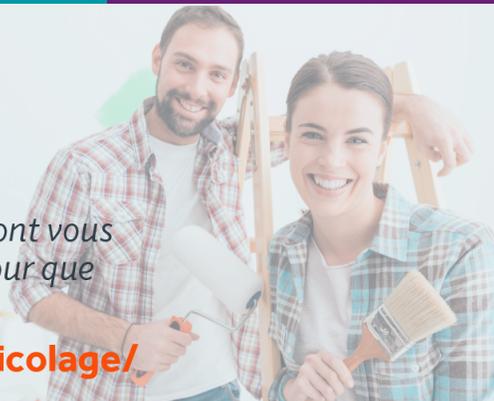


Le HUB MÉDIA
de l'**ACIPR**
Nouvelles • Blogue • Événements



Le centre de bricolage de l'ACIPR a tout ce dont vous avez besoin, des **tutoriels** à l'**inspiration**, pour que vous puissiez **peindre vous-même**.

Visit canpaint.com/fr/centre-de-bricolage/



Voir ce courriel dans votre navigateur



Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtements
900-170 Laurier Avenue Ouest
Ottawa ON K1P 5V5

Désinscrire de cette list

Copyright © 2023 Association canadienne de la peinture et du revêtement, tous droits réservés.

